

Bulletin d'informations
municipales édité
par la mairie de
La Ferté-Milon



SITE INTERNET
www.lafertemilon.fr
ADRESSE MAIL
mairie.fertemilon@orange.fr
PANNEAU LUMINEUX
en centre ville

LA FERTÉ-MILON

Forteresse d'inspiration



La crise sanitaire a malheureusement annulé nos traditionnelles rencontres de début d'année, mais ce n'est que partie remise pour des temps meilleurs.

Cela ne nous a pas empêchés de travailler à la préparation des dossiers, notamment pour les travaux qui seront réalisés en 2022 : passation d'appel d'offres, demande de subventions, préparation des chantiers, etc. Comme toujours, avec beaucoup de transparence vous trouverez les projets au fil des pages du Milon Info. N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune où vous trouverez tous les comptes-rendus des conseils municipaux.

SNCF : électrification de la ligne P entre Meaux et La-Ferté-Milon

(Seul tronçon du Transilien où les trains roulent encore au diesel avec Provins qui sera électrifiée d'ici juillet 2022).

Comme vous le savez, la fiabilité de la ligne SNCF La Ferté-Milon – Meaux est mise à rude épreuve depuis de très nombreuses années.

Je suis régulièrement intervenue avec les élus concernés au sujet des conditions de transport déplorables pour saisir la SNCF mais également Île-de-France Mobilités (autorité organisatrice des mobilités, présidée par Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France).

Un des axes d'amélioration que nous demandons depuis de très nombreuses années est l'électrification de la ligne.

Nous avons franchi une première étape avec les études préliminaires du projet réalisées par la SNCF et financées par la région Île-de-France et l'État.

L'étude a été présentée lors du dernier conseil municipal qui a été amené à se positionner sur le projet ainsi que sur les différentes options de mise en œuvre.

La durée des travaux est estimée entre 10 et 18 mois selon les modalités choisies. Le calendrier n'est pas encore complètement défini mais il est raisonnable de penser que les travaux ne verraient pas le jour avant 2028 et nécessiteraient des interruptions de ligne. Nous avons alerté la SNCF de notre souhait de travailler avec les collectifs d'usagers de manière à optimiser les solutions de substitutions.

Coût estimé des travaux entre 75 et 100 millions d'euros. Le plan de financement n'est pas encore finalisé mais c'est un engagement de Valérie Pécresse lors de sa venue sur la ligne en 2019 et nous saurons lui rappeler. Des négociations vont avoir lieu avec la région Hauts-de-France également.

Le sujet reste entier, il ne faut pas relâcher notre détermination à maintenir une gare voyageurs à La Ferté-Milon !

Céline Le Frère

Céline Le Frère
Maire de La Ferté-Milon



n°133

FÉVRIER 2022

TRAVAUX en cours

Ce début d'année voit la reprise des travaux, notamment :



- Le 36 rue de la Chaussée qui, après avoir été aux mains des experts, va pouvoir bénéficier de la mise en place d'un aménagement paysager et d'une dizaine de places de stationnement supplémentaires.



- Le parking du stade qui deviendra libre d'accès avec 48 places de stationnement. Il sera végétalisé, éclairé et sécurisé.

- Mise en place, par la CCRV, d'une borne de recharge pour véhicule électrique, sur le 2^e parking, rue de la Gare. Les travaux nécessiteront d'installer une circulation alternée sur la rue.

Nous vous demandons aux abords de ces sites d'être très vigilants que ce soit dans la rue de la Chaussée près de la poste ou dans la rue du Vieux Château à cause du ballet incessant des camions et autres véhicules de chantiers. Des modifications de circulations pourront être mises en place et annoncées par voie d'affichage, le site internet et Facebook.



modifications de circulations pourront être mises en place et annoncées par voie d'affichage, le site internet et Facebook.

Dimanche 13 février 2022

Marché campagnard
de 8h à 13h sur l'île Lamiche



Dimanche 27 février à 14h

MJC • Randonnée, RDV sur le mail.

Compte-rendu du conseil municipal

Dans sa séance du 8 décembre, le Conseil municipal :

- Approuve le projet de travaux de réhabilitation des logements d'enseignants afin d'y installer une structure multi accueil d'une capacité de 14 places pour les jeunes enfants (3 mois à 6 ans).

Le coût de l'aménagement est estimé à 432 100 € HT. Le conseil municipal autorise le dépôt de demandes de subvention pour 194 000 € auprès de la CAF, 108 025 € auprès du département et 41 100 € auprès de l'État.

Soit 343 125 € d'aides financières représentant 79 % du coût estimé des travaux.

Autorise le maire à lancer la consultation des entreprises.

- Approuve diverses conventions :
 - pour l'organisation de plusieurs concerts par l'ADAMA.
 - De déneigement des voies communales.
 - De mise à disposition de locaux pour les activités du Réseau d'assistants maternels.

- Approuve le projet d'installation de feux tricolores aux abords de l'école.

- Émet un avis favorable à la réalisation de travaux d'électrification de la ligne P qui est le seul moyen de pérenniser cette ligne et d'en améliorer significativement la fiabilité.

PATRIMOINE ET CULTURE

Colonne Racine

Quelques nouvelles d'un projet se rapportant à un illustre natif de la commune, Jean Racine.

La restauration et le déplacement de la colonne Racine ont en effet pour but de préserver et de rendre à la vue de tous ce patrimoine méconnu et oublié. Mais avant d'aller plus loin, retraçons rapidement son histoire. Datant probablement du XIX^e siècle, la colonne se trouvait à l'origine sur la place située au chevet de l'église Notre-Dame et servait alors de fontaine. Cependant, en 1910, le monument "Racine enfant" vient d'être érigé et, pour libérer l'emplacement, la colonne est alors transférée au milieu de la promenade du mail. C'est finalement avec l'édification du monument aux Morts en 1922 qu'elle trouve son emplacement actuel, dans la cour de l'Hôtel-Dieu. Elle a aussi perdu au fil du temps le buste qui la surmontait jadis.

Le déplacement de la colonne Racine ayant été abordé lors de la précédente réunion de la commission Patrimoine et Culture, il fallait maintenant lui trouver un nouvel emplacement. C'est dans ce sens que le Milon Info de novembre dernier proposait aux habitants de la commune de voter pour sélectionner un des quatre sites retenus par la commission.

Au terme de ce vote citoyen, c'est finalement le choix n°2 qui l'a emporté, envoyant la colonne sur l'esplanade du château près du théâtre de verdure.

Outre la restauration et son déplacement, le monument se verra couronné d'un nouveau buste de Racine. Il sera la copie d'un bronze du sculpteur Jules Frères, offert en 1899 à l'abbaye de Port-Royal des Champs par l'Institut de France en souvenir du tricentenaire de la mort de l'illustre poète.

Représentation jusqu'alors absente dans la cité milonaise, cette œuvre viendra enrichir la collection communale.



LE MOT DE L'OPPOSITION : COLLECTIF AVENIR ET PROGRÈS

Tout d'abord, nous partageons avec vous le fait d'avoir été surpris par la parution tardive de la revue annuelle, d'autant que la date limite du dépôt de notre article avait été le 12 novembre.

Comme vous avez pu vous en apercevoir, la lettre de Madame le Maire et les articles écrits par les membres de son équipe dans le Milon Info répondent aux sujets que nous avons évoqués. C'est à se demander si la majorité n'a pas besoin de nos réflexions pour communiquer des informations.

Malgré notre demande (sans réponse) d'obtenir le bon à tirer avant chaque numéro, nous découvrons comme vous les différents articles. Cela s'apparente à une limitation d'accès aux informations pour les membres de l'opposition, et donc à un déni de démocratie. Cela peut également expliquer la tenue du peu de réunions des commissions, d'autant que nous siégeons dans chacune d'entre elles.

Lors des conseils municipaux, nous apprenons l'existence de décisions prises dans des réunions où aucun de nous n'a été présent, notamment la validation d'entreprises pour des marchés publics, sans réelle réunion pour l'examen des candidatures. Il nous semble donc difficile d'effectuer notre travail d'élus correctement dans de telles conditions. Mais cela ne nous décourage pas, et nous ferons le maximum pour continuer à vous représenter et vous informer.

Lors de la dernière commission jeunesse et du dernier conseil, nous avons été informés du projet de multi-accueil confié au cabinet d'architecture Bauer (dirigé par un ancien adjoint), sans avoir eu connaissance des conditions d'attribution de ce marché. Encore un projet décidé en catimini et passé entre amis. À noter qu'il s'agissait d'un projet phare de notre campagne électorale, et que le projet présenté est évalué à plus de 430 000 € HT. Nous nous sommes abstenus en raison des conditions de réalisation proposées. Ce projet aurait probablement mérité plus de réflexion, notamment pour savoir le nombre d'enfants concernés et en informer les familles, et également car Madame le Maire propose de lancer les marchés-travaux avant même d'avoir eu l'acceptation des demandes de subventions (évaluées à près de 343 000 €), quelle aberration...

VIE CIVIQUE

Recensement

Le recensement de la population permet de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France.

L'Insee fournit ainsi des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail, etc.

Ce recensement est obligatoire.

Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui se présentent chez vous depuis le 20 janvier et jusqu'au 19 février.



ENFANCE-JEUNESSE

Covid, 5^e vague

Le mois de janvier a été très perturbé par le variant Omicron, comme partout en France. L'équipe enseignante et l'équipe "enfance-jeunesse" sont restées très mobilisées et ont fait face en s'adaptant au maximum afin de permettre encore et toujours la scolarisation des enfants.

Saluons leur adaptabilité et espérons que cette vague permette à la population d'atteindre l'immunité collective...

PATRIMOINE ET CULTURE

Permanence ABF

Avant les travaux extérieurs sur vos maisons

Les aides financières pour certains travaux extérieurs sont effectives depuis le conseil municipal du 27 octobre dernier.

La subvention communale pour les toitures, lucarnes, murs en pierre, portes, portails, volets ainsi que les ravalements de façades peut être cumulée avec une participation financière de la Fondation du patrimoine, sous certaines conditions. Parmi celles-ci figure la déclaration préalable de travaux -DP- avec l'avis obligatoire de l'architecte des Bâtiments de France.

L'ABF sera présent en mairie le jeudi 10 février entre 9h30 et 12h.

Venez discuter et présenter vos projets avant le dépôt de vos demandes d'urbanisme en prenant rendez-vous à la mairie ou auprès des services de l'urbanisme de la CCRV.

VIE ÉCONOMIQUE

Permanence Région

La région Hauts-de-France va mettre en place des permanences à La Ferté-Milon pour plus de proximité et informer nos habitants, entreprises et associations des aides et services existants.

Emploi	Proch'Emploi, aides aux entreprises...
Formation	Chèque Pass'formation, aides à la formation professionnelle, plan d'apprentissage, bourse d'étude...
Pour les particuliers	Aide au transport, aide à la garde d'enfant, aide au permis de conduire, l'aide à la rénovation énergétique des logements privés, aide à la conversion des véhicules essence au bioéthanol, etc.

Ce service d'écoute et d'information vous accompagne dans la constitution de vos dossiers que vous soyez un particulier, un responsable associatif, un chef d'entreprise, un artisan... **À partir du mercredi 9 février de 9h30 à 12h puis le second mercredi de chaque mois.**

CONTACT

Antenne Régionale de Soissons

Parc Gouraud
2, allée des Nobel, 02200 SOISSONS

Tél : 03.74.27.30.34
antenne-soissons@hautsdefrance.fr
www.hautsdefrance.fr
0800 026 080 (appel gratuit)

INFO CCRV Tarification Eco-responsable

Dans le cadre de la mise en place de la Tarification Eco-Responsable, un enquêteur passera chez vous pour réaliser une enquête de terrain à partir du 31 janvier au 11 février. L'objectif est de récupérer le questionnaire reçu dans votre boîte à lettres avec le calendrier de collecte, échanger avec vous et vous donner votre nouveau bac d'ordures ménagères. Il vous informera également sur les changements à venir et répondra à vos éventuelles questions.

En cas d'absence

Si vous êtes absent, un avis de passage sera déposé dans votre boîte à lettres.

Vous aurez alors 2 possibilités :

- Prendre rendez-vous avec les Services Techniques de la CCRV
- Vous rendre aux permanences qui seront mises en place à La Ferté-Milon, salle du Faubourg Saint-Jean **les 19 février et 5 mars de 9h30 à 12h.**

Renseignements

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.cc-retz-en-valois.fr>

Rubrique : **vie pratique > déchets > Tarification Eco-Responsable**

QUESTIONS RÉPONSES

Pouvez-vous interdire de fumer devant l'école et enlever la boîte à cigarettes ?

Plusieurs demandes d'administrés ont été reçues en mairie, demandant expressément l'interdiction de fumer aux abords des écoles. Ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission enfance jeunesse. En fonction des conclusions, un arrêté municipal pourra être pris.



Association Au Fil des Ans

Les membres de l'association Au Fil des Ans sont heureux de vous présenter tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022, en espérant qu'elle se présentera sous de meilleurs auspices pour la santé et la vie ensemble. Nous avons maintenu notre présence à la maison de retraite et nous avons offert en décembre des compositions florales réalisées par les élèves du lycée des Métiers à chaque résident, ainsi que des chocolats pour Noël.

Un spectacle de transformistes imitant Dalida, Tina Turner et autres vedettes, a véritablement enchanté l'assemblée ! Nous avons pour cette occasion offert un goûter et des cadeaux pour les natifs du quatrième trimestre.

Nous nous réjouissons par avance de partager la galette des rois avec nos aînés et d'élire les rois ou reines de la fête ! Avec toute notre reconnaissance pour ceux qui nous soutiennent et encore bonne année !

*Madame Mireille Létoffé, présidente,
et les membres du bureau*

- STAGES - Du 07/02/22 au 18/02/22

Enfants 5-10 ans

Ados & Adultes

"AUTO PORTRAIT"
Techniques mixtes
3h-40€

"Sculpture"
Béton cellulaire
12h-150€

"MODELAGE & PLATRE"
Empreintes
3h-40€

"Peinture abstraite"
Pouring
3h-60€

Choisissez
votre stage et
vos horaires

L 07/02 : 9h30-12h30 / 14h-17h
M 08/02 : 9h30-12h30 / 14h-17h
Me 09/02 : 9h30-12h30 / 14h-17h
J 10/02 : 9h30-12h30 / 14h-17h
V 11/02 : 9h30-12h30 / 14h-17h
L 14/02 : 9h30-12h30 / 14h-17h
M 15/02 : 9h30-12h30 / 14h-17h
Me 16/02 : 9h30-12h30 / 14h-17h
J 17/02 : 9h30-12h30 / 14h-17h
V 18/02 : 9h30-12h30 / 14h-17h

MUSÉE DES ARTS & METIERS
Carnet de croquis (Paris)
6h-70€

6, rue de la cité 02460 La Ferté Milon
citedesartslatelier@gmail.com



06 95 86 98 15

La Gaule Milonaise



A.A.P.P.M.A

La Ferté-Milon

LA GAULE MILONAISE

Assemblée Générale
Samedi 12 février 2022
à 10h30
31 rue de la Chaussée

Port du masque obligatoire
Respectez les gestes barrières
Pass sanitaire obligatoire

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc

RECENSEMENT CITOYEN

Conformément à la loi,
tous les jeunes gens et les jeunes
filles de nationalité française doivent
se faire recenser à la mairie de leur
domicile entre le jour de leurs
16 ans et le dernier jour du 3^e mois
qui suit leur anniversaire.

Cette démarche est obligatoire pour pouvoir se présenter aux examens
et concours (brevet, CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...).

Pour cela, ils doivent se présenter en mairie
ou se faire représenter par leur représentant légal (parent, tuteur...)
muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.



Mairie de La Ferté-Milon 29, rue de la Chaussée, 02460 La Ferté-Milon © 03.23.96.70.45
Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
le samedi de 9h à 12h

Bulletin d'informations municipales MILON INFO N°133 FÉVRIER 2022

Directrice de publication : Céline Le Frère

Les textes fournis par les associations et autre le sont sous la responsabilité des auteurs.
Version numérique téléchargeable sur www.lafertemilon.fr • IPNS • Ne pas jeter sur la voie publique.



POUBELLE VERRES
JEUDI 10 février